

Session plénière du 21 septembre 2026
Intervention de Fabien Bazin,
Président du Conseil départemental de la Nièvre

(Seul le prononcé fait foi)

Mes chers collègues,

Nous venons de consacrer un temps important à notre agriculture et à nos sapeurs-pompiers. C'était indispensable.

Sur ces deux sujets, le Département agit et prend ses responsabilités. Mais il ne peut pas tout, et il ne peut surtout pas se substituer à l'État lorsque celui-ci doit prendre les siennes.

Nous l'avons dit pour nos agriculteurs, confrontés à une situation qui appelle des réponses rapides et des mesures nationales à la hauteur. Nous l'avons dit aussi pour nos sapeurs-pompiers : la sécurité civile est une responsabilité nationale et elle doit être soutenue comme telle.

Pour notre part, nous continuerons à être là, à agir avec les moyens qui sont les nôtres et à accompagner les transformations nécessaires dans la durée.

C'est au fond notre ligne : agir là où nous sommes utiles, tenir nos responsabilités et défendre la Nièvre lorsque les réponses doivent venir de l'État.

Avant de poursuivre notre session avec les sujets inscrits à notre ordre du jour je voudrais que nous ayons une pensée pour Dominique Deschaux et Fabien Jeanzac, deux agents du Conseil départemental qui nous ont récemment quittés.

Je voudrais également rendre hommage à Camille Martin, ancien conseiller général et conseiller municipal de Varennes-Vauzelles, récemment disparu.

Au nom de notre assemblée, je veux adresser à leurs familles, à leurs proches, nos pensées les plus sincères.

Je vous propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Je vous remercie.

Je veux également, dans un registre cette fois-ci moins triste, adresser nos félicitations aux maires élus récemment Valérie Geffroy à Lanty et Pascal Knopp à Pouilly-sur-Loire ainsi qu'à Gilles Noël, ancien maire de Varzy et président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre, qui vient d'être décoré de l'Ordre national du Mérite. Une distinction qui vient saluer un engagement de longue date au service des communes rurales et de notre département.

Venons-en maintenant aux sujets qui nous réunissent aujourd'hui.

Parmi eux, deux concernent directement nos jeunes : leur santé mentale et les conditions dans lesquelles nous les accueillons et les accompagnons dans nos collèges.

Je voudrais commencer par la santé mentale. C'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et qui prend aujourd'hui une place croissante dans les préoccupations des jeunes, de leurs familles et de tous ceux qui les accompagnent.

Nous en avons beaucoup entendu parler lors de nos rencontres citoyennes. Je pense notamment à ces deux jeunes filles qui, un soir à Clamecy, se sont levées devant deux cents personnes pour nous dire simplement : « *On ne va pas bien et on a besoin d'être accompagnées.* »

Cette parole, je ne l'ai pas oubliée.

Elle dit une réalité que beaucoup de familles connaissent aujourd'hui. Certains jeunes vont mal. Et lorsqu'ils ont besoin d'aide, il est parfois très difficile de trouver rapidement le professionnel qui pourra les accompagner. Dans un département rural comme le nôtre, cette difficulté est encore renforcée par les distances et le manque de professionnels.

Il faut là aussi être clair sur les responsabilités. **La psychiatrie, la pédopsychiatrie et l'organisation de l'offre de soins relèvent d'abord de l'État.** Nous avons besoin que les moyens nécessaires soient présents dans la Nièvre. Nous le demandons depuis longtemps et nous continuerons à le faire.

Cela ne nous empêche pas d'agir. Depuis plusieurs années, le Département a choisi de prendre sa part chaque fois qu'il peut apporter une réponse utile aux Nivernais.

C'est ce que nous faisons avec l'Agence régionale de santé. Le partenariat que nous avons conclu va permettre le recrutement de trois psychologues supplémentaires, avec 225 000 euros de financements sur trois ans, pour renforcer l'accompagnement des jeunes Nivernais.

C'est aussi le travail mené avec la Maison des adolescents et le Fil d'Ariane, qui permettent d'aller vers les jeunes et leurs familles.

Nous examinerons aujourd'hui le Projet territorial de santé mentale 2026-2030. **Nous lui donnons un avis favorable, mais avec des exigences** : une offre de psychiatrie et de pédopsychiatrie de proximité, davantage de prévention, un meilleur repérage des difficultés et une vraie coordination entre les acteurs.

Un projet territorial n'a de sens que s'il se traduit concrètement pour les habitants. Et cela suppose des moyens.

Nous serons donc attentifs à sa mise en œuvre.

Cette attention portée aux jeunes, à leurs difficultés comme à leur avenir, nous la retrouvons aussi dans une autre grande responsabilité du Département : les collèges.

Là aussi, il s'agit d'être au rendez-vous, très concrètement, dans leur vie quotidienne et partout sur le territoire.

Sur nos collèges, notre choix est connu et nous le tenons : maintenir nos 30 collèges publics.

Ce choix a un coût. Nous l'assumons. Parce que dans la Nièvre, garder un collège au plus près des familles, c'est une question d'éducation, mais c'est aussi une question d'égalité entre les territoires.

Nous continuons donc à investir, à entretenir et à moderniser nos établissements. Nous devons aussi les adapter progressivement aux conséquences du changement climatique, notamment aux périodes de chaleur qui arrivent désormais plus tôt et durent plus longtemps.

Et nous continuons d'être particulièrement attentifs à la vie quotidienne des collégiens.

Je pense par exemple aux distributeurs de protections périodiques que nous installons progressivement. Dix-sept collèges sont aujourd'hui équipés. Les 30 devront l'être d'ici la fin de l'année scolaire. C'est une mesure simple, concrète, qui répond à une réalité vécue par des jeunes filles et qui est directement issue de nos débats citoyens.

Pour 2027, plus de 2,4 millions d'euros seront consacrés au fonctionnement de nos collèges, auxquels s'ajouteront près de 192 000 euros pour les dépenses d'énergie. Nous maintenons également le chèque restauration pour les élèves demi-pensionnaires boursiers.

Je veux enfin dire un mot de la présence postale dans la Nièvre.

Les évolutions annoncées ou envisagées suscitent des inquiétudes dans plusieurs de nos communes. Ces inquiétudes sont légitimes et nous les partageons.

La Poste évolue. Les usages évoluent. Personne ne le conteste. Et nous sommes prêts à discuter des organisations nouvelles lorsqu'elles permettent de maintenir un service de qualité.

Mais évoluer ne peut pas vouloir dire s'éloigner.

On ne peut pas demander aux habitants des territoires ruraux de s'habituer, année après année, à voir les services se concentrer ailleurs et les distances s'allonger.

La présence postale reste importante dans beaucoup de nos communes. Pour les personnes âgées, pour celles qui se déplacent difficilement, mais aussi pour la vie de nos bourgs et de nos villages.

Nous serons donc aux côtés des maires et des habitants pour défendre une présence postale réellement accessible et adaptée aux besoins de chaque territoire.

Je veux également dire notre inquiétude face à la menace qui pèse aujourd'hui sur le site de l'AFPA de Nevers. Ce centre joue un rôle important pour la formation professionnelle et l'accès à l'emploi dans notre département. Nous nous mobiliserons, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour défendre son maintien et celui de ses activités dans la Nièvre.

Et au fond, qu'il s'agisse de La Poste ou de l'AFPA, c'est toujours la même question qui nous est posée : celle de l'égalité d'accès aux services dans nos territoires.

Cette égalité n'est malheureusement jamais acquise. Elle se défend pied à pied. Et le Département continuera à la défendre.

Enfin, un dernier mot.

Nous avons toujours pensé que les territoires ruraux avaient de l'avenir. Aujourd'hui, les évolutions que nous connaissons confortent cette conviction. Les aspirations changent, le changement

climatique rebat les cartes, et ce que nous avons ici – l’espace, la nature, la proximité, les solidarités – prend une valeur nouvelle.

Nous devons poursuivre le travail engagé, ici, dans la Nièvre. Mais nous devons aussi continuer à convaincre. Convaincre l’État, les grands opérateurs, nos partenaires, que l’avenir des territoires ruraux suppose des services publics présents, des investissements et des politiques qui accompagnent leurs transformations.

Nous portons cette ambition depuis longtemps. Elle prend aujourd’hui une force nouvelle. À nous de continuer à la faire vivre et à la partager.

Je vous remercie.